

Fédéralisme et compétitivité en Suisse

Lars P. Feld, Christoph A. Schaltegger,
Heiko T. Burret, Lukas A. Schmid et al.

Une étude réalisée pour le compte de la Fondation ch pour la collaboration
confédérale et de l'Union des Banques Cantonales Suisses

Conférence de presse du 31 août 2017

Corrélation entre fédéralisme et compétitivité

La compétitivité des États, émanation des conditions cadres mises en place par les instances politiques

Le fédéralisme, une caractéristique des structures suisses

Notre étude : analyser l'impact du fédéralisme sur les activités de l'État

Corrélation entre fédéralisme et compétitivité

Fragmentation

Nombre et taille des collectivités territoriales

Décentralisation

Répartition des tâches et des compétences entre les échelons de l'État

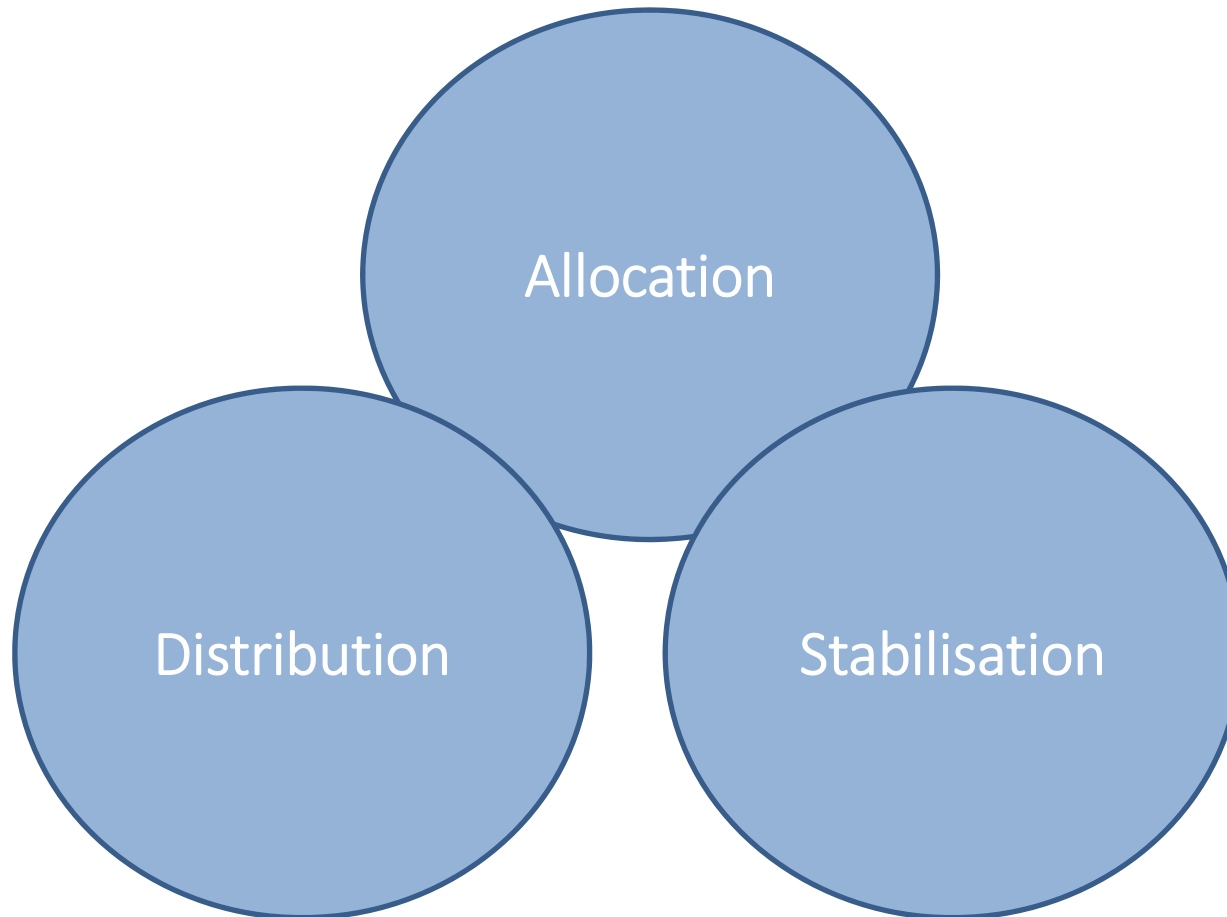
Concurrence fiscale

Degré d'autonomie et de concurrence entre collectivités territoriales

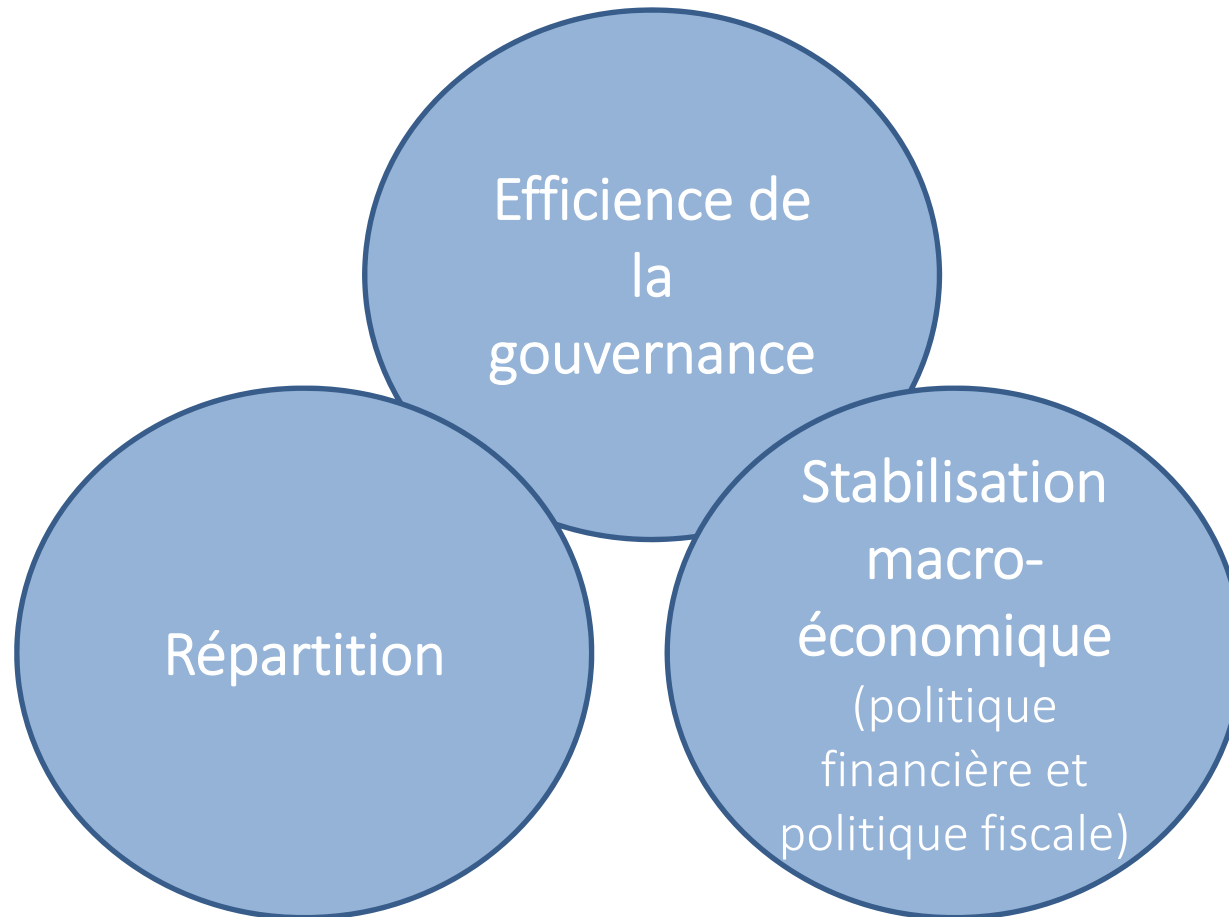
Transferts financiers

Solidarité entre collectivités territoriales

Action de l'État



Action de l'État



Effizienz de la gouvernance I

Le fédéralisme ajuste les coûts et les prestations aux besoins régionaux. Il améliore la gestion des affaires publiques, car il rapproche les citoyens des centres de décision.

- Le fédéralisme en Suisse a un impact favorable sur les finances publiques : il réduit l'endettement, préserve les recettes et ménage les dépenses
- Un laboratoire parfaitement opérationnel : les cantons utilisent différemment leur pouvoir de régulation
- L'autonomie locale génère du capital social, améliore la morale fiscale et ralentit l'économie souterraine

Efficienne de la gouvernance II

La concurrence propre au fédéralisme suisse est favorable à l'activité économique et à la croissance.

- La concurrence fiscale a un effet positif sur l'économie
- Le système de péréquation financière peut ralentir l'activité économique
- Cependant, l'impact est atténué par la RPT, quand bien même certains *écueils* de la péréquation persistent

Répartition

En Suisse, le fédéralisme génère moins d'inégalités de revenus et réduit d'autant les besoins de redistribution.

- La redistribution des revenus évolue différemment dans les pays industrialisés alors que les tendances à la globalisation sont identiques → quel est l'impact des conditions cadres ?
- Le fédéralisme tend à atténuer les inégalités de revenus, avant et après impôts, selon l'autonomie financière locale et la fragmentation
- Cela ne provient pas d'une meilleure redistribution par le système fiscal, mais des effets indirects de certaines conditions cadres

Stabilisation macroéconomique

Les mécanismes fiscaux atténuent les différences de revenus entre cantons, à court et à moyen termes.

- Dans quelle mesure certains mécanismes fiscaux nationaux (AVS, AC, IFD, PF) peuvent-ils préserver des fluctuations conjoncturelles (en plus des flux de travail et des flux de capitaux) ?
- Estimé à 19 %, l'impact à long terme de la redistribution corrobore les résultats obtenus dans plusieurs pays anglo-saxons
- L'effet stabilisateur à court terme des mécanismes fiscaux est de 10 % à peine

Conclusions

S'il n'est pas nécessaire de réformer le fédéralisme suisse, il faudrait néanmoins accorder davantage d'importance au principe de l'équivalence fiscale.

- Le fédéralisme permettra de relever les défis de politique économique
- Le fédéralisme pourrait être menacé en raison d'enchevêtrements de tâches complexes entre les échelons de l'État
 - Respect de l'équivalence fiscale et du principe de responsabilité (décision – risque – responsabilité – contrôle)
 - Bon niveau de solidarité grâce à la péréquation financière en maintenant les incitations fiscales
 - Autonomie suffisante des cantons (pour la gestion des recettes et des dépenses)
 - AVS, AC, IFD, RPT : des structures fédérales qui stabilisent l'économie et permettent une meilleure répartition des risques